

CENTRIPAL EU4

**Séries : 9 tailles 1000 à 1400
4-6-7 tailles 1000 à 1250**

VOTRE VENTILATEUR

Vous venez d'acquérir un groupe moto-ventilateur de type CENTRIPAL EU4. Comme toute machine tournante, ce matériel nécessite de respecter quelques précautions simples pour son installation, sa mise en route, son exploitation et son entretien dans des conditions optimales de sécurité.

Merci de prendre quelques instants pour prendre connaissance des différents chapitres de ce Manuel de l'Utilisateur.

Nos équipes ont pris le plus grand soin à la réalisation de votre CENTRIPAL EU4. Si toutefois un élément s'avérait défectueux ou si vous avez besoin de conseil ou d'assistance technique, nos experts se tiennent à votre disposition.

Fläkt Solyvent-Ventec
Département Assistance
Tel. : +33.472.45.13.00

CONFORMITE A LA DIRECTIVE MACHINES 98/37/CE CONFORMITE A LA DIRECTIVE COMPATIBILITE ELECTROMAGNETIQUE 89/336/CE

Représentative de la profession des constructeurs français de ventilateurs industriels, la section ventilateurs d'Uniclimate après avoir pris connaissance des termes de la Directive du conseil du 14 Juin 1989 concernant le rapprochement des législations des états membres relative aux machines (98/37/EC), modifiée par les Directives 91/368/CE et 93/44/CE rappelle que :

Les moto-ventilateurs industriels

- sont des machines
- sont destinés à être incorporés dans une machine, dans un système ou un ensemble, ou à être assemblés avec d'autres machines en vue de constituer une machine (au sens de la directive).
- ne peuvent être mis en service avant que la machine dans laquelle ils seront incorporés ne soit déclarée conforme aux dispositions de la Directive 98/37/CE et aux législations nationales la transposant.
- ne peuvent donc pas porter le marquage CE
- mais doivent être accompagnés d'une déclaration du fabricant (annexe IIB de la Directive 98/37/CE)

Les moto-ventilateurs industriels au sens de la Directive 89/336/CE, ne sont pas des appareils électriques ou électromagnétiques ni des équipements ou installations mais sont des composants, destinés à entrer dans la composition d'un appareil et non destinés en l'état à l'utilisateur final.

Ils ne sont donc pas soumis à la Directive 89/336/CE ni au marquage CE à ce titre.

La déclaration d'incorporation de cette machine est jointe au bordereau de livraison.

INSTRUCTIONS DE SECURITE

Incorporation du ventilateur dans une machine ou une installation

La machine ou l'installation dans laquelle est incorporé le ventilateur doit compléter les dispositions prises en matière de sécurité au niveau du ventilateur afin de satisfaire complètement aux exigences de la Directive machine.

La norme EN14461 – Ventilateurs Industriels – Exigences de Sécurité définit plus particulièrement les risques propres à l'exploitation des ventilateurs et donne des recommandations quant aux méthodes et moyens pour les minimiser.

Il appartient à l'installateur de s'assurer avant démarrage du ventilateur que l'installation répond aux obligations de cette norme en particulier pour ce qui concerne la protection des personnels.

Qualification du personnel

Les machines doivent être manutentionnées ; installées et exploitées uniquement par un personnel qualifié et habilité.

Conditions d'exploitation

Les conditions d'exploitation du matériel prévues au contrat d'origine, telles que par exemple :

- la nature et/ou la température du fluide transporté
- la vitesse de rotation

ne doivent en aucun cas être modifiées sans que Fläkt Solyvent-Ventec ait été consulté.

L'obtention du niveau de pression acoustique requis sur le site nécessite une connaissance détaillée et complète de ce dernier et qui relève de la responsabilité de l'acquéreur. Il peut être calculé à l'aide du niveau de puissance acoustique indiqué dans nos offres.

En cas d'utilisation d'un dispositif de variation de vitesse, il est impératif de ne jamais dépasser la vitesse maximale indiquée sur la plaque de firme du ventilateur et au paragraphe « votre ventilateur » du présent manuel.

Inspection.

Le ventilateur doit être impérativement arrêté et consigné avant toute opération d'inspection. Attendre que les zones potentiellement chaudes (carcasse moteur, paliers, enveloppe si fluide véhiculé chaud) aient suffisamment refroidi avant de démarrer toute opération.

MANUTENTIONS

Manipuler le ventilateur avec précaution au moyen d'équipements de manutentions appropriés : chariots élévateurs, transpalettes avec fourches adaptées, moyens de levage de capacité suffisante.

Pour ce, utiliser soit la palette fournie avec le ventilateur soit les anneaux de levage prévus à cet effet.

Utiliser de préférence des élingues souples de capacité et longueur adaptées et permettant une manutention aussi horizontale que possible du ventilateur.

Il est possible d'utiliser les points de levage du moteur en complément de ceux du ventilateur pour améliorer la position de manutention.

Pour éviter toute prise de risque, vérifier au préalable la masse du ventilateur indiquée sur sa plaque de firme et au chapitre « votre ventilateur » du présent manuel. Cette masse correspond à celle du ventilateur et de ses accessoires livrés montés.

Ne jamais soulever le ventilateur :



- uniquement par les points de levage du moteur
- par les trous non utilisés de son enveloppe et/ou de son tabouret
- par sa roue
- par sa bride d'aspiration et/ou son cadre de refoulement
- par l'un de ses accessoires

STOCKAGE COURT (INFÉRIEUR A 3 MOIS)

Si le ventilateur doit être entreposé entre la date de livraison et le moment de son installation, procéder à son entreposage à l'intérieur d'un local tempéré présentant une humidité relative réduite, après avoir obturé les ouïes d'aspiration et de refoulement, ce qui évitera toute introduction accidentelle d'objets à l'intérieur de l'enveloppe (ceux-ci pourraient endommager la roue ou tout au moins détériorer son équilibre).



Le ventilateur doit toujours être entreposé dans sa position de travail

STOCKAGE LONG (SUPERIEUR A 3 MOIS)

Un certain nombre de précautions supplémentaires doivent être prises pour un entreposage long. Pour ce qui concerne le moteur, les informations ci-après sont indicatives, se reporter en priorité à la notice technique du constructeur.

La roue doit être mise en rotation périodiquement, à la main afin de brasser la graisse des roulements moteurs.

Si ceci est impossible, prévoir lors de l'installation :

- le remplacement des roulements moteur avant mise en route si ceux-ci sont lubrifiés à vie
- un dégraissage complet des roulements moteur puis un apport de graisse neuve si ceux-ci sont munis de graisseurs.

Les trous de purge du moteur, qui peuvent être obstrués par des bouchons, doivent être ouverts afin de permettre la respiration des bobinages et éviter l'accumulation d'humidité.

Nous recommandons d'effectuer avant mise en route un contrôle de la résistance d'isolement des bobinages selon instructions de la notice technique du constructeur afin de valider l'absence d'humidité résiduelle pouvant endommager le moteur.

Accessoires livrés avec le ventilateur (applicable en fonction des équipements optionnels choisis) :

Manchettes souples : les déplier avant entreposage afin qu'elles ne soient pas « marquées » et éviter ainsi un risque de déchirure lors du montage.

Silencieux : ils sont munis de purge pour permettre le drainage de l'humidité pouvant s'accumuler dans le média insonorisant. S'assurer lors de l'entreposage que la purge est ouverte et située au point le plus bas du silencieux.

Inclineurs / Registres : se reporter à la notice technique constructeur pour ce qui concerne les précautions relatives à l'actionneur que ce dernier soit électrique ou pneumatique.

Filtre à l'aspiration : déposer la cartouche filtrante et la stocker dans un emballage étanche et à l'abri de l'humidité

Autres équipements optionnels : se reporter à la notice technique du constructeur

INSTALLATION

Fondations, supports de montage

La préparation et la réalisation des fondations relèvent de l'entière responsabilité de l'acquéreur.

Ces fondations peuvent être de nature très diverses depuis la plus simple, le sol, à la plus complexe, structure métallique de grande hauteur.

Pour une fixation au sol, la solution généralement retenue est un massif béton. Celui-ci doit comporter une surface de pose parfaitement plane afin d'éviter toute contrainte de bridage sur la structure du ventilateur, contraintes pouvant générer des vibrations anormales et endommageantes.

Pour toute autre mode de fixation, le risque de résonance avec les fréquences propres de la structure porteuse doit être pris en compte ainsi que le risque de transmission des vibrations à l'environnement.

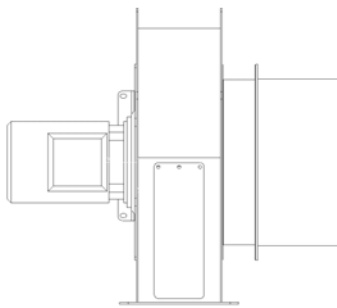
Pour réduire le risque de résonance nous recommandons que le premier mode propre de vibration de la structure corresponde à une fréquence supérieure d'au moins 40% à la vitesse maximale d'utilisation du ventilateur

Pour réduire le risque de transmission des vibrations nous recommandons un montage sur plots élastiques. Le calcul de ces plots doit prendre en compte la masse du ventilateur et de ses accessoires ainsi que sa vitesse de rotation.

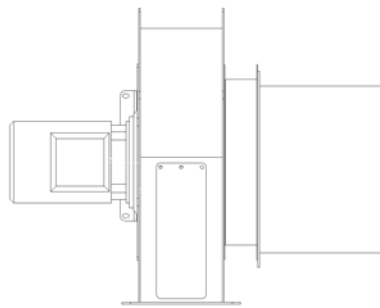
Raccordement aux gaines

Dans tous les cas (raccordement rigide ou avec manchette souple) procéder à un alignement parfait des gaines par rapport aux interfaces du ventilateur. Le ventilateur ne doit en aucun supporter le poids des gaines. Celle-ci doivent donc disposer d'un mode de soutien et/ou fixation qui leur est propre.

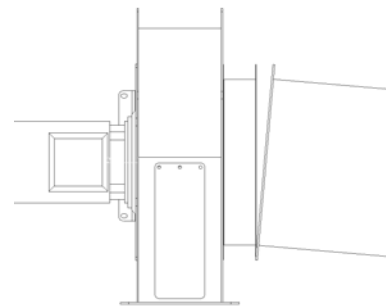
Dans tous les cas, ne jamais utiliser la boulonnerie de fixation pour « faire venir » les gaines. Réduire au strict minimum le jeu résiduel avant assemblage entre les brides et/ou cadres du ventilateur et des gaines.



Correct



Incorrect



Incorrect

Dans le cas d'utilisation de plots élastiques ou dans le cas de fonctionnement en température introduisant des dilatations, il est nécessaire d'utiliser des manchettes souples.

Ces dernières permettront en outre d'éviter la transmission des vibrations au réseau de gaines et à l'environnement. Pour éviter tout effort de tension sur les manchettes, la distance entre la bride ou le cadre du ventilateur et sa gaine de raccordement doit être inférieure de 10 à 15 mm à la longueur nominale de la manchette souple.

Protection contre les risques mécaniques

La protection contre les risques mécaniques suppose la présence de grillages à l'aspiration et au refoulement du ventilateur lorsque ceux-ci ne sont pas raccordés.

Toute non commande d'un grillage à l'aspiration ou au refoulement du ventilateur, supposant un raccordement à une gaine, est de la responsabilité de l'acquéreur.

Protection contre les risques électriques

Le ventilateur ne comporte pas de dispositif de sectionnement de l'alimentation électrique permettant l'arrêt d'urgence ou la consignation électrique du matériel.

Ces dispositifs, à intégrer dans l'alimentation électrique générale, relèvent de la responsabilité de l'acquéreur.

Protection contre les risques thermiques

En fonctionnement normal, certains composants du ventilateur sont susceptibles d'atteindre une température de surface supérieure à 70°C.

C'est le cas des carcasses de moteurs, des fontes de paliers et de l'enveloppe quand le fluide véhiculé est chaud.

Il appartient à l'installateur de définir le périmètre de sécurité approprié autour de ces organes et de procéder aux affichages réglementaires afin d'éviter tout risque de contact par le personnel environnant.



Ne jamais calorifuger ou caréner le moteur et/ou les fontes de paliers. Le refroidissement ne serait plus assuré ce qui entraînerait une destruction prématurée du composant.

MISE EN SERVICE

Avant mise en rotation

Le ventilateur étant installé dans sa configuration définitive, ses interfaces étant raccordées et le raccordement électrique étant fait, procéder aux contrôles suivants avant mise en rotation.

- Vérifier le bon serrage de la boulonnerie de fixation
- Vérifier le bon serrage de la boulonnerie de raccordement
- Vérifier le bon serrage de la connectique moteur
- Lancer la roue à la main et vérifier toute absence de frottement et/ou blocage des éléments tournants



Sur du matériel neuf et sous garantie, ne procéder à aucun réglage ou démontage sans avis préalable écrit de notre Département Assistance. A défaut, la garantie contractuelle du matériel sera annulée.

Première mise en rotation

Lors de la première mise en rotation du ventilateur, vérifier immédiatement si la roue tourne dans le bon sens (celui-ci est indiqué par une flèche située sur la paroi arrière de l'enveloppe).

Si la roue tourne à l'envers, arrêter immédiatement le ventilateur et inverser deux des trois câbles d'alimentation du moteur pour rétablir le sens normal de rotation.



En cas d'utilisation avec variateur de fréquence, consulter la notice technique du variateur avant toute inversion de câblage. Sur certains types de variateurs, le repérage de phases est nécessaire au bon fonctionnement des dispositifs de sécurité et/ou d'optimisation de flux magnétique.

Contrôles après mise en route

Ces contrôles vous permettront de valider le bon fonctionnement de votre ventilateur ou de dépister un éventuel problème lié à son installation.

- Mesurer l'ampérage en ligne en amont du moteur et le comparer à l'intensité nominale indiquée sur la plaque de celui-ci.
Si la valeur mesurée est nettement supérieure, arrêter immédiatement le ventilateur
Si la valeur mesurée est nettement inférieure, contrôler la vitesse de rotation
- Mesurer la vitesse de rotation de la roue.
Si la valeur mesurée est supérieure à la vitesse maxi indiquée sur la plaque de firme du ventilateur, arrêter immédiatement.
- Mesurer la vitesse de vibrations dans les 3 directions au droit de chaque palier moteur. Conformément à la norme EN 14694 les valeurs obtenues doivent être inférieures ou égales aux limites suivantes :
 - **Montage Rigide : 4,5 mm/s**
 - **Montage Flexible : 6,3 mm/s**



Sur du matériel neuf et sous garantie, si l'un des contrôles ci-dessus s'avère négatif, contactez immédiatement notre Département Assistance.

Contrôles après rodage

Comme toute machine dotée de composants mécaniques, votre ventilateur a besoin d'une période de rodage durant laquelle ses performances vont se stabiliser.

Les contrôles que nous vous proposons sont à réaliser après cette période. Conservez en les résultats afin de disposer d'une référence pour un diagnostic futur ou dans le cadre d'un plan de maintenance préventive.

La période de rodage sur un ventilateur type EU4 est estimée à 4 heures, temps nécessaire au moteur pour atteindre son équilibre thermique. Toutefois cette durée pourra être allongée en fonction du process dans lequel est intégré le ventilateur et qui doit lui aussi atteindre son équilibre de fonctionnement pour que les contrôles soient représentatifs.

- Mesurer l'ampérage en ligne en amont du moteur. La valeur obtenue peut être supérieure à celle mesurée lors du contrôle après mise en route mais elle ne doit en aucun cas excéder la valeur plaquée sur le moteur.
- Mesurer la température de carcasse du moteur. Répéter cette mesure une heure plus tard. A température ambiante constante, la température de carcasse de doit pas avoir augmentée de plus de 2°C.
- Mesurer la vitesse de vibrations dans les 3 directions au droit des paliers moteurs. Les valeurs obtenues doivent rester inférieures aux critères du chapitre précédent et ne doivent pas avoir augmenté de plus de 15% par rapport à celle enregistrées lors de la mise en route.



Si l'un des contrôles ci-dessus s'avère négatif, ceci peut être la conséquence d'un dysfonctionnement et/ou d'une mauvaise installation. Munis de vos résultats, contactez notre Département Assistance pour un diagnostic précis.

MAINTENANCE

Selon le type d'application dans lequel est intégré le ventilateur, la maintenance peut être curative, préventive ou conditionnelle.

Il appartient à l'utilisateur en fonction de ses besoins d'exploitation et de l'accessibilité au ventilateur de définir sa politique de maintenance.

Les préconisations qui suivent sont données à titre indicatif et pour une utilisation industrielle courante. Les périodicités pourront être ajustées en fonction des conditions d'utilisation précise du ventilateur.

Notre Département Assistance peut vous conseiller dans le choix de la politique de maintenance à mettre en œuvre.

Maintenance Préventive

Périodicité	EU4
5000 heures ou 1 an REVISION 1	Nettoyage et inspection de la roue Contrôle niveau vibratoire Contrôle intensité moteur
20000 heures ou 4 ans Opérations supplémentaires au cas précédent. REVISION 2	Contrôle de la résistance d'isolement du moteur <i>*Remplacement roulements moteur</i>

* *Italique* = Applicable uniquement en l'absence de préconisations constructeur

Maintenance conditionnelle

Il est possible moyennant surveillance de certains paramètres de ne procéder aux opérations de lubrification des roulements moteur et de remplacement de roulements moteur seulement lorsque l'état des composants le justifie.

Nous donnons ici à titre indicatif certaines possibilités de surveillance et seuils de grandeur à appliquer pour une utilisation industrielle courante. Ces dispositions peuvent être modifiées en fonction de la nature de l'application dans laquelle est intégré le ventilateur.

Surveillance de la température des paliers moteur :

Les paliers peuvent, sur demande, être équipés d'une sonde de température pour permettre un suivi continu de leur température interne.

- Si la température interne augmente de plus de 10°C en moins d'une heure, à température ambiante constante, arrêter l'appareil et le consigner. Changer le roulement concerné.
- La température interne tend à augmenter doucement au fil du temps. Lorsque celle-ci devient supérieure de plus de 10°C à la température enregistrée sur machine neuve après rodage alors procéder à un appoint de lubrifiant. Si après remise en route la température ne redescend pas au voisinage du niveau à neuf alors remplacer les roulements.

Surveillance de la vitesse de vibration des paliers moteur :

Les paliers peuvent, sur demande, être équipés d'accéléromètres permettant un suivi en continu de leur niveau de vibration.

- Si le niveau de vibrations varie dans une amplitude de plus de 15% du niveau mesuré à neuf de manière brutale, stopper le ventilateur et contrôler :
 - L'état des courroies de transmission
 - L'état des roulements ligne d'arbre et moteur
 - La présence des masselottes d'équilibrage sur la roueRemplacer tout composant endommagé.

- Avec l'usure des éléments tournants, les vitesses de vibrations s'élèvent au fil du temps. Lorsque le niveau atteint ce que l'ISO 14694 définit comme étant un seuil d'alarme, programmer une REVISION 2 dans les plus brefs délais. Les valeurs d'alarme sont :
 - 7,1 mm/s pour un montage rigide
 - 11,8 mm/s pour un montage flexible



Pour des raisons de sécurité, stopper et consigner le ventilateur si le niveau de vibrations sur un des paliers dépasse :

- 9 mm/s pour un montage rigide
- 12,5 mm/s pour un montage flexible

INTERVENTIONS SUR LE VENTILATEUR



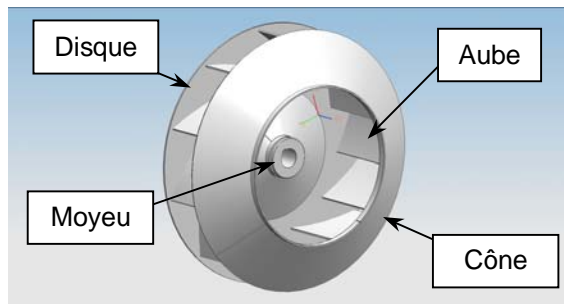
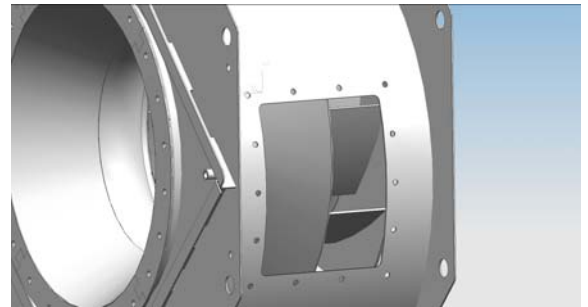
Pendant la période de garantie, seul les personnels de notre Département Assistance sont habilités à intervenir sur le ventilateur. Passé cette période nous recommandons de confier vos interventions à notre Département Assistance dont le personnel a l'expertise technique nécessaire au bon déroulement des opérations.

Tout ce qui suit a été établi sur la base d'un ventilateur dûment consigné et dont les connexions électriques sont débranchées afin d'éviter tout risque pour le personnel intervenant.

Les ouïes d'aspiration et de refoulement sont supposées accessibles.

Nettoyage et inspection de la roue – Ventilateurs munis d'une trappe de visite sur volute

- Déposer la trappe de visite située sur la volute.
- Nettoyer la roue aube par aube en la faisant tourner à la main. Ne pas utiliser de solvant qui pourraient endommager le revêtement. Ne pas projeter de liquide qui s'accumulerait dans le fond de l'enveloppe.
- Vérifier ensuite l'aspect de chaque aube en s'assurant de l'absence de d'amorces de fissures.
- Vérifier l'aspect du disque et du cône de roue. S'assurer de la présence des masselottes d'équilibrage
- Reposer la trappe de visite

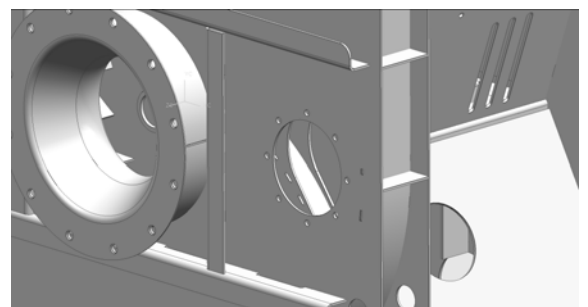


Illustrations : EU1 7L 1250

Nettoyage et inspection de la roue – Ventilateurs munis d'une trappe de visite sur flasque aspiration

Ceci concerne les ventilateurs étroits et pour lesquels la largeur d'enveloppe est trop faible pour permettre l'implantation d'une trappe de visite.

- Déposer la trappe située sur le flasque aspiration de l'enveloppe
- Effectuer les nettoyages et contrôles indiqués au paragraphe précédent
- Reposer la trappe (voir paragraphe dépose et repose de la roue)



Dépose et repose de la roue

La dépose de la roue reste une opération exceptionnelle dans la vie du ventilateur. Néanmoins, certaines applications peuvent nécessiter un remplacement périodique de la roue.

Les roues de cette gamme de ventilateurs sont assemblées sur leur arbre par frettage. La séparation de la roue et de l'arbre requiert l'utilisation d'un extracteur hydraulique.



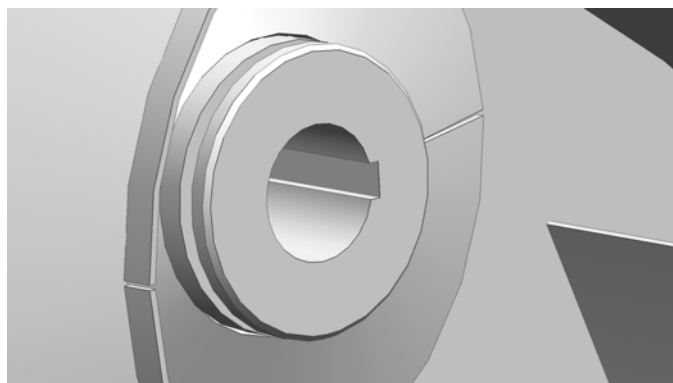
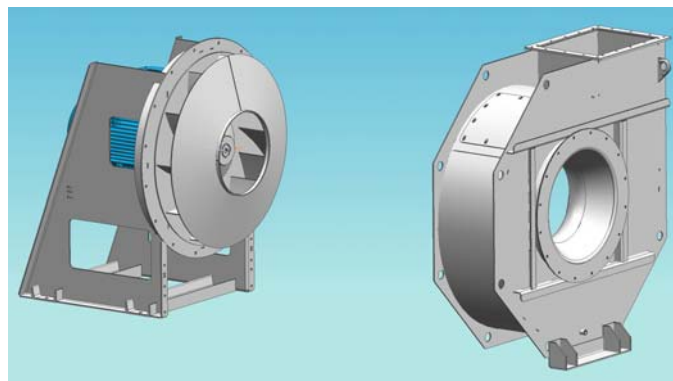
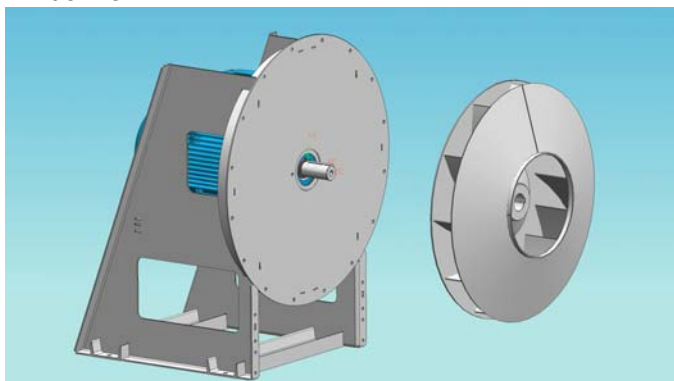
Le démontage d'une roue par chauffage de son moyeu nécessite le remplacement de la roue.

- Si existant déposer les conduites (ou manchettes) de raccordement au refoulement et à l'aspiration
- Soutenir l'enveloppe avec un moyen de levage approprié :
 - Soit par le haut en utilisant les anneaux de levage ou des barres placées parallèlement à la volute dans les trous situés sur les côtés de l'octogone extérieur de l'enveloppe
 - Soit par en dessous en disposant 2 vés en bois sous la volute, ces vés étant soutenu par les fourches d'un chariot élévateur placé dans l'axe du ventilateur, les fourches passant à l'extérieur du pied d'enveloppe



Vérifier avant toute opération de levage la masse de l'enveloppe et de l'ensemble aspiration afin d'utiliser le moyen de levage le plus approprié.

- Déposer la boulonnerie reliant l'enveloppe au tabouret du ventilateur
- Reculer l'enveloppe jusqu'à échapper complètement la roue.
- Déposer la vis bout d'arbre et sa rondelle.
- Placer une élingue souple dans la roue. Mettre en tension pour soutenir la roue.
- Placer un extracteur hydraulique à griffes en utilisant la rainure prévue à cet effet à l'avant du moyeu
- Extraire la roue.
- Pour la repose, répéter les opérations dans l'ordre inverse en préchauffant l'alésage à une température de 100°C.
- Après repose, lancer la roue à la main. En cas de contact avec le pavillon, procéder au réglage de ce dernier.

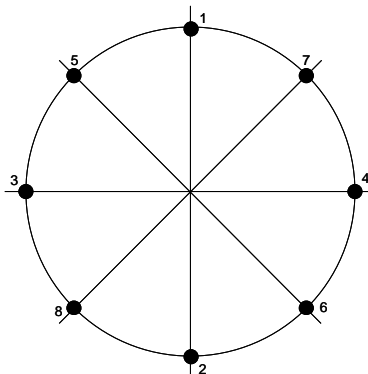


La remise en service du ventilateur après remplacement du rotor nécessite la mise en œuvre des mêmes procédures de contrôle que lors de l'installation et de la mise en route d'une machine neuve.

Réglage du pavillon d'aspiration

- Dé-serrer la boulonnerie de fixation du pavillon d'aspiration afin de permettre le glissement du pavillon.
- A l'aide d'une cale en bois et d'un maillet ajuster le centrage du pavillon
- Un centrage correct est obtenu lorsque le jeu entre le cône de roue et le col de pavillon est uniforme sur toute la périphérie du col.
- Serrer les vis de fixation de l'ensemble aspiration en effectuant un serrage croisé (voir croquis) pour éviter tout déplacement.

Ordre de serrage pour un ensemble aspiration à 8 trous.
Appliquer le même principe quel que soit le nombre de trous.



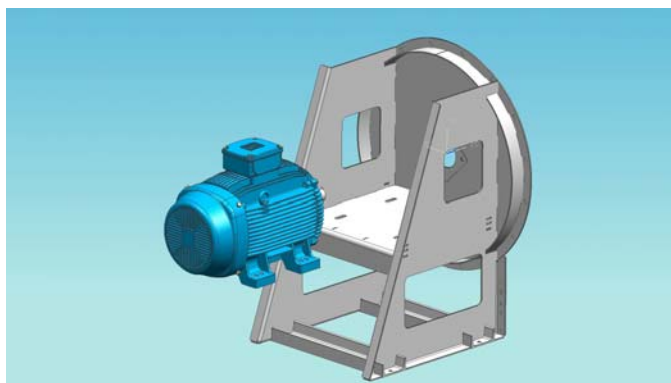
- Vérifier le bon centrage de l'ensemble aspiration en lançant la roue à la main. Aucun bruit de frottement ne doit apparaître. Le cas échéant renouveler l'opération.

Dépose et repose du moteur

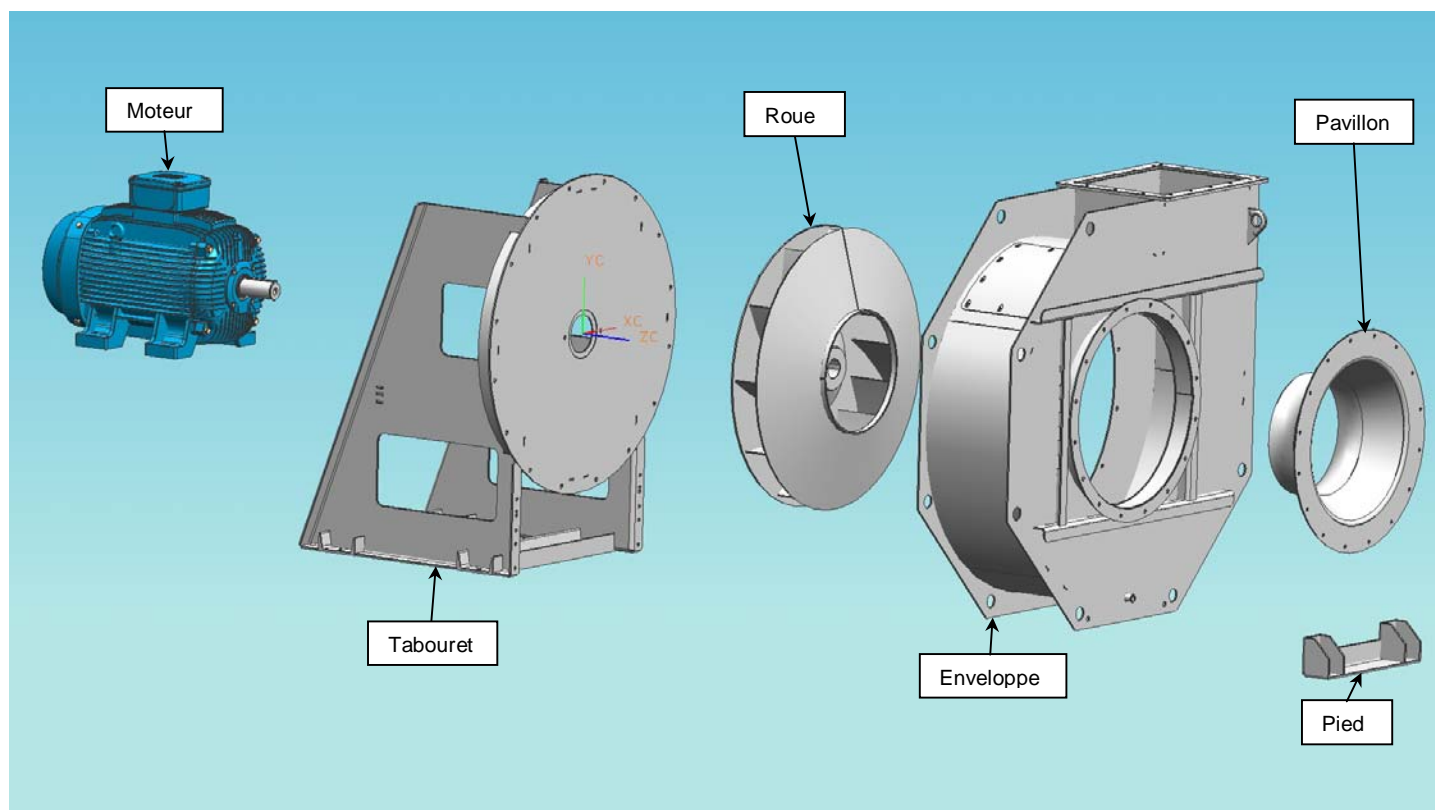
La roue ayant été préalablement déposé.

- Déposer la visserie du moteur
- Lever légèrement le moteur par ses anneaux de levage puis le reculer pour le dégager du diaphragme

La repose s'effectue en répétant les opérations dans l'ordre inverse.



Ventilateurs EU4 – Nomenclature des composants



ACCESSOIRES

Filtre à l'aspiration

Une inspection régulière du média filtrant est requise pour éviter tout risque de colmatage du filtre pouvant entraîner un phénomène de pompage du ventilateur (voir rubrique « Aide au diagnostic »). La périodicité est à définir en fonction des conditions réelles d'exploitation du système. Elle ne doit cependant au maximum être égale à la périodicité de la REVISION 1

Silencieux

Le media insonorisant peu progressivement se charger en particules et/ou en humidité et perdre de son efficacité.

Une inspection est à prévoir à chaque REVISION1.

NB : Certains silencieux spécifiques sont munis d'un trou de purge en partie basse pour évacuer les éventuels condensats.

Manchettes souples

Ces accessoires ne réclament pas d'entretien particulier. Leur inspection est à intégrer aux opérations de la REVISION 1.

Ces accessoires ne sont pas réparables.

En cas de déchirure d'une manchette, remplacer les deux manchettes simultanément (aspiration et refoulement), leur durée de vie étant similaire, pour éviter le risque d'une nouvelle intervention à brève échéance.

Plots anti-vibrations (caoutchoucs et ressort)

Ces accessoires ne réclament pas d'entretien particulier. Leur inspection est à intégrer aux opérations de la REVISION 1.

Ces accessoires ne sont pas réparables.



Les plots anti vibrations sont à remplacer par jeu complet pour ne pas perturber le comportement vibratoire de l'appareil.

Autres accessoires

Ceci concerne essentiellement des composants électroniques (capteurs ou systèmes d'acquisition) utilisés à des fins de surveillance.

Se reporter à la notice du constructeur

AIDE AU DIAGNOSTIC

Les points abordés dans cette rubrique représentent les cas de défauts ou d'avaries les plus fréquemment rencontrés en exploitation industrielle. Cette rubrique n'est pas exhaustive. En cas de doute quant à la nature d'un problème, contacter notre Département Assistance.

Symptômes	Cause Probable	Remède Possible
Le moteur ne démarre pas à la mise sous tension	<ul style="list-style-type: none"> - Alimentation électrique défectueuse - Câblage défectueux 	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôler l'alimentation et son câblage -
Le ventilateur tourne à l'envers	<ul style="list-style-type: none"> - Inversion de phases 	<ul style="list-style-type: none"> - Inverser 2 phases - Se reporter à la notice du variateur de fréquence si existant
Le ventilateur tourne mais le courant absorbé est très fort – pas de bruit suspect	<ul style="list-style-type: none"> - Une phase manquante 	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôler l'alimentation et son câblage.
Le ventilateur ne tourne pas et le courant absorbé est très fort ou l'alimentation disjoncte	<ul style="list-style-type: none"> - Obstacle bloquant la roue - Moteur HS 	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier l'absence de corps étranger dans la roue - Déposer la roue et vérifier si le moteur tourne à vide
Le ventilateur tourne mais le moteur chauffe ou l'alimentation disjoncte – pas de bruit suspect	<ul style="list-style-type: none"> - Point de fonctionnement trop débitant pour le ventilateur 	<ul style="list-style-type: none"> - Procéder à des mesures aérauliques de débit et pression aux bornes du ventilateur - Ajouter une perte de charge dans le circuit aéraulique
Bruit métallique persistant après mise en route	<ul style="list-style-type: none"> - Contact entre roue et pavillon - Roulements moteur HS 	<ul style="list-style-type: none"> - Régler le pavillon - Changer les roulements moteur
Le ventilateur vibre en permanence à la fréquence de rotation de la roue – pas de bruit suspect	<ul style="list-style-type: none"> - Déséquilibre du rotor 	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier la présence des masselottes d'équilibrage sur la roue et sur la poulie réceptrice - Ré-équilibrer la roue et la poulie réceptrice après les avoir nettoyées
Le ventilateur vibre en permanence – bruit métallique sourd	<ul style="list-style-type: none"> - Roulements moteur HS 	<ul style="list-style-type: none"> - Changer les roulements bruyants
Le ventilateur vibre et fait du bruit avec un effet de pulsation	<ul style="list-style-type: none"> - Pompage aéraulique – Circuit aéraulique avec trop de pertes de charge pour le ventilateur 	<ul style="list-style-type: none"> - Déconnecter l'aspiration ou le refoulement et remettre en route. Si le symptôme disparaît, remplacer le ventilateur par un autre type ou revoir le circuit aéraulique

Date	Nombre d'heures de service	Nature de l'intervention	Observations